



REFERENTIEL PEDAGOGIQUE & PROGRAMME TFP APS

Durée totale indicative	Total 175 heures hors examen et temps de déplacement dont : <ul style="list-style-type: none">- 41h socle de base- 134h spécialité APS
-------------------------	---

Public	4 à 12 stagiaires maximum + 3 représentations
--------	---

Prérequis	⇒ Savoir lire, écrire, comprendre et parler le français ainsi qu'avoir des connaissances de base en informatique. Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS ou numéro de carte professionnelle en cours de validité. SST ou PSC1 en cours de validité
Public	12 stagiaires maximum
Dates	Consultez le site web https://www.cphi.info
Délai d'accès	La formation sera accessible après validation des prérequis administratifs 5 jours avant le début du stage
Moyens pédagogiques	Salle de cours avec écran TV, PC de sécurité pédagogique, etc.
Sanction du stage	Délivrance du diplôme TFP APS et d'une attestation de fin de formation et obtention de la carte pro CNAPS
Responsable pédagogique	Monsieur ROUSSEL Stéphane



MODULE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES Généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES Spécifiques	DURÉE Minimale
SOCLE de Base 41 heures			
SOCLE de Base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures			
Gestes élémentaires de premiers secours	<p><u>Domaine de compétences 1 :</u></p> <p>Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail</p> <p><u>Domaine de compétences 2 :</u></p> <p>Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention - Etre capable de réaliser une protection adaptée - Etre capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée - Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) 	<p>14 heures</p> <p>L'alternance entre la théorie et la pratique doit respecter les modalités du référentiel de certification du document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouriste du travail (SST) de l'INRS</p>
Remarques : Les ressources documentaires et le matériel de simulation doivent être conformes aux obligations définies dans le document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'INRS			

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES spécifiques	DURÉE minimale
SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 17 heures				
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique). - L'architecture d'ensemble ; - Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - Le principe d'exercice exclusif ; - Le principe de neutralité ; - La réglementation sur les conditions d'armement de détention et d'usage des armes. - Le port des uniformes et insignes ; • Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; • L'usurpation de fonctions ; - Les spécificités des services internes ; - Le régime de la carte professionnelle Téléservices du CNAPS. - Le code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités de sécurité privée • Respecter le secret professionnel • Être averti sur le délit de marchandage et les sanctions spécifiques associées. 	4 heures



	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître les dispositions utiles du code pénal.	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation judiciaire de la France <ul style="list-style-type: none"> • Dualité juridictionnelle • Juridiction civile, pénale et administrative • Les responsabilités pénales et civiles • Les clauses d'irresponsabilité pénale <p>Connaître les dispositions du code pénal relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la légitime défense, à l'état de nécessité, - A l'atteinte à l'intégrité physique - A l'atteinte à la liberté d'aller et venir : <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre ; - La non-assistance à personne en péril - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; 	5 heures
	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître les principes de la République française	<p><u>Connaître :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public 	3 heures
	Environnement juridique de la sécurité privée	Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	<p>Connaître la législation relative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au respect de la vie privée ; - Les principes et limites de la fouille. - à la CNIL. - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - Au respect du droit de propriété ; - l'appropriation frauduleuse 	1 heures
	Environnement juridique de la sécurité privée	Respecter la déontologie professionnelle	<p>Respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le secret professionnel ; - les principes déontologiques. <p>Être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.</p>	4 heures

SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	<p>Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.</p> <p>Etre capable de résoudre un conflit.</p>	<p><u>Connaître :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les origines des conflits ; - Les différents types de conflits ; - La stimulation et les motivations des conflits ; - Les étapes d'un conflit ; - les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit. - Traiter une agression verbale ; - Gérer les émotions ; - Adopter des techniques verbales ; - Intervenir par étapes ; - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés. 	5 heures
------------------------------------	--	---	--	-----------------

SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 6 heures

Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	<p>Connaître les outils de transmission</p> <p>Savoir transmettre des consignes.</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <p>Comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et /ou verbales;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents. 	2 heures
---------------------------	--------------------------------------	---	--	-----------------



Module stratégique	Transmission des consignes et informations	Réaliser une remontée d'informations.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un compte rendu oral ; - Rédiger un compte rendu écrit ; - Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre. 	4 heures
---------------------------	--	---------------------------------------	---	-----------------

SPECIALITE : 134 heures

Module environnement juridique, 5 heures *(complément avec le tronc commun)*

Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	<u>Savoirs</u> : Connaître : Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées <u>Savoir faire</u> : La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal	2 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal.	<u>Savoir faire</u> : Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	<u>Savoir</u> : Connaître la législation relative : Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z <u>Savoir faire</u> : Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal	1 heures

Module gestion des conflits, 9 heures *(complément avec le tronc commun)*

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit. Être capable de gérer une situation conflictuelle	<u>Connaître</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la dangerosité du conflit - Savoir gérer le conflit ; - Savoir gérer les conséquences du conflit. <u>Savoir faire</u> : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité	9 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
------------------------------------	--	--	--	--

Module stratégique, 1 heures *(complément avec le tronc commun)*

Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique Transmission des consignes et informations	Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes. Réaliser une remontée d'informations.	<u>Savoir</u> : Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. - Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique etc..)	1 heures
			<u>Savoir faire</u> : - Rédiger une main courante - Exploiter un logiciel de main courante électronique	

UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures



Module prévention des risques d'incendie	Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	<p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance, ...) et sa propagation - Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme - Connaissance des mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud - Acquisition des consignes spéciales et particulières <ul style="list-style-type: none"> • Alarme (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) • Consignes d'intervention • Organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme • Mise en sécurité des installations • Préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) - Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention - Intervention coordonnée de plusieurs équipiers 	7 heures, dont 3 heures de pratique
---	--------------------------------------	-------------------------------	--	--

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00

Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	Application de l'art. 73 du code de procédure pénale Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP. - Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : <ul style="list-style-type: none"> • Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...) • Filière distribution • Filière incendie <p><u>Savoir-faire :</u></p> Etre capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires	7 heures
--	---	--	-----------------

UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes, 13 heures

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : <ul style="list-style-type: none"> - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; - Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - Méthodologie du terrorisme ; - Motivation du terrorisme ; Connaître les différents modes opératoires traditionnels : <ul style="list-style-type: none"> - attentats aveugles ; - Attentats suicides ; - Prises d'otages et exécution ; - Attaques avec armes de guerre ; Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : <ul style="list-style-type: none"> - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives - (NRBC-E) ; - La menace informatique. 	1 heure 30 minutes
	Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le niveau de risque en France - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre • Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ? - Processus de Raisonement - Sites sensibles, Population ciblée 	1 heure



	Connaître les différents matériels des terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance roquette...) + présentation d'une arme factice - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage, Déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif)) - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel 	1 heure
	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir cultiver son comportement • Savoir combattre les habitudes et les routines - être attentif, vigilant et dissuasif - respecter les procédures • Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme 	1 heure
	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	<p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects Reconnaître les comportements suspects (le profiling) Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations</p>	1 heure
	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • savoir utiliser le retour d'expériences • savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité • savoir s'informer 	30 minutes
Réagir face à une attaque	<p>Se protéger soi-même</p> <p>Protéger les autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque - Actes réflexes - Courir, se Cacher, Combattre en dernier recours + démonstrations + mesures de mise en sécurité immédiate + pratique • Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en sécurité 	2 heures 30 minutes dont 1 heure de mise en situation pratique
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace 	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - Attitudes et comportements ; - À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : Être un citoyen sensibilisé. 	
	Sécuriser une zone	<p>Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'urgence et post-attentat ; - Contrôle des accès ; - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - Prendre en considération le risque de sur-attentat. 	
	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les blessures par balles (Notions : Pneumothorax, hémorragies) • Connaître les blessures par explosions (Notions : Blast et projectiles) 	30 minutes

<ul style="list-style-type: none"> • Notions de secourisme "tactique" 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment agir face à des blessés suite a des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion (s). <p>Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation.</p> <p>Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée. 	<p>1 heure et 30 minutes dont 1 heure de mise en situation pratique</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Alerter les secours 	<p>Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours</p>	<p>30 minutes</p>



Module professionnel	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	<u>Savoirs :</u> - Travailler sa présentation et son attitude <ul style="list-style-type: none"> • Le savoir être professionnel et le savoir vivre - Accueillir, informer, orienter <ul style="list-style-type: none"> • Base de lecture de plan - Savoir adapter sa communication verbale et non verbale - Maitriser le fonctionnement des moyens de transmission - Transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action - Transmettre les consignes - Transmettre les informations - Etre capable de gérer un appel suspect. <ul style="list-style-type: none"> • Le compte rendu d'appel • L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales 	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
Module professionnel	Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS	<u>Savoir :</u> - Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - Possibilités d'action sur place ; - Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - Appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion <ul style="list-style-type: none"> • Préservation des traces et des indices 	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
Module professionnel	Savoir contrôler les accès	<u>Savoir :</u> - Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; <ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...) - Filtrage de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport, ...) - Filtrage de l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs, ...) - Contrôle des objets et des matériels	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
Module professionnel	Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité	<u>Savoir :</u> - Prendre en compte le matériel ; - Prendre en compte les documents ; - Prendre en compte la gestion de flux de personnel et des intervenants. - Prendre en compte la gestion des clés et des badges. - Prendre en compte et vérifier le fonctionnement des moyens de communication.	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
Module professionnel	Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	<u>Savoir :</u> - Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative - Adapter son comportement lors d'une ronde. - Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire.	13 heures dont 9 heures de mise en situation pratique

UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

Module palpation de sécurité et inspection des bagages	Evénementiel	Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	<u>Savoir :</u> - Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelle - Maitriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations - Connaître les modalités d'agrément de des personnels du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle - Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal - Maitriser le domaine d'application des palpations de sécurité - Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions - Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage - Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé - Maitriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation - Etre capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap <u>Savoir-faire :</u> - Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage - Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte	7 heures dont 4 heures de mises en situation
---	--------------	--	---	---



UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures				
Module professionnel	Télésurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection	Savoir :	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
			<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser le corpus juridique de la télésurveillance - Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité - Maitriser le corpus juridique de la vidéoprotection - Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection 	

UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures				
Module gestion des risques	Gestion des risques	Maîtriser la gestion des alarmes	Savoir :	7 heures dont 4 heures de pratique
			<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de maitriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion <ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion. • Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre - Etre capable de maitriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; <ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un Système de détection incendie. • Gérer la levée de doute • Evaluer les possibilités d'intervention • Rendre compte à la hiérarchie • Organiser l'accueil des secours et faciliter leur intervention - Etre capable d'identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation 	
			<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé • Identifier les différentes composantes d'un système PTI - Etre capable de maitriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI) 	
Module gestion des risques	Gestion des risques	Protéger le travailleur isolé	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique - Connaître les effets du courant sur le corps humain - Identifier l'origine de l'électrisation - Analyser le risque électrique - Connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation - Analyser des situations d'accidents d'origine électrique 	2 heures dont 1 heure de pratique
			<ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé • Identifier les différentes composantes d'un système PTI - Etre capable de maitriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI) 	
Module gestion des risques	Gestion des risques	Sensibilisation au risque électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique - Connaître les effets du courant sur le corps humain - Identifier l'origine de l'électrisation - Analyser le risque électrique - Connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation - Analyser des situations d'accidents d'origine électrique 	2 heures

UV 12 - Module évènementiel spécifique : 7 heures				
Module technique	Compétence en évènementiel	Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Savoir :	5 heures
			<ul style="list-style-type: none"> - La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - Le cadre légal des rassemblements ; - La sécurisation des spectacles et concerts - La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) - Connaître les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles 	
		Identifier les acteurs d'un évènement	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) - Information sur les types de public 	1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et	Savoir :	1 heure



		du filtrage lors de grands événements	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) - Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès - Les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) - La fraude et les litiges 	
--	--	---------------------------------------	--	--

UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

Module gestion des risques	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.	<p><u>Savoirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress - Connaître le mécanisme du stress - Gérer les effets gênants du stress - Utiliser les effets positifs du stress - Maîtriser le stress in situ - Connaître la notion de stress différé et sa gestion post-événement <p><u>Savoir-faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de récupération par la respiration - Etre capable d'évacuer la tension - Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression - Agir en état de nécessité 	7 heures dont 4 heures de pratique
-----------------------------------	--	--	---	---

UV 14 - Module industriel spécifique : 7 heures

Module technique	Connaître	<p>Evaluer les risques professionnels</p> <p>Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</p> <p>Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques</p> <p>Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux</p>	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des risques professionnels • Le document unique • Les obligations de l'employeur • Les principes généraux de prévention • Les obligations des employés • Les plans de prévention - Notion d'ICPE - Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) - L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention - Connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels - Le port des équipements de protection individuelle - Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs - Notion de système global harmonisé (SGH) <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la classification CLP (classification labelling packaging) - Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX) 	7 heures
-------------------------	-----------	--	---	-----------------



EVALUATIONS

UNITÉS DE VALEURS	TYPE D'ÉPREUVE	VALIDATION
Socle de base	UV1	Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS
Socle de base	UV2 = QCU sur 15 questions UV3 = QCU sur 10 questions UV4 = QCU sur 5 questions	<p>Note ≥ 12 : UV acquise</p> <p>$8 \geq$ Note > 12 : candidat ajourné mais pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note < 8 : candidat devant suivre à nouveau la formation concernant ce module</p>
Spécialité APS	UV5 = QCU sur 5 questions UV6 = QCU sur 5 questions UV7 = QCU sur 10 questions UV8 = QCU sur 15 questions UV9 = QCU sur 5 questions UV10 = QCU sur 5 questions UV11 = QCU sur 8 questions UV12 = QCU sur 5 questions UV13 = QCU sur 5 questions UV14 = QCU sur 5 questions	
Spécialité APS	UV15 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat	Le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

- QCU & Mise en situation pratique (*examen sur une journée*)
- L'examen du TFP APS se déroulera sur 15 unités de valeurs
- La formation TFP APS est validée par un examen assuré par un jury de 3 personnes composé, à minima, de deux personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, à minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.
- La composition du jury garantit son impartialité. Le président du jury est obligatoirement membre du collège salarié ou employeur et veille au déroulement impartial de l'examen, tel que défini par le déroulé d'examen du cahier des charges de la CPNEFP. En cas d'impondérable provoquant l'absence d'un membre du jury, l'examen pourra être réalisé si au moins deux membres du jury sont présents.
- Le président du jury a voix prépondérante.
- L'organisme de formation doit s'assurer qu'aucun candidat ne fasse partie du personnel de l'entreprise de rattachement d'un des membres du jury.



DATES	NUMÉRO DE L'UV et DURÉE	FORMATEUR	SIGNATURE	HORAIRES FORMATION
08/01/2024	UV2 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
09/01/2024	UV2 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
10/01/2024	UV2 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
11/01/2024	UV1 secourisme 7h			8h à 12h
				13h à 16h
12/01/2024	UV1 secourisme 7h			8h à 12h
				13h à 16h
15/01/2024	UV6 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
16/01/2024	UV4 (évaluation) et module environnement juridique (5 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
17/01/2024	UV14 (7 heures) module industriel spécifique			8h à 12h
				13h à 16h
18/01/2024	Module gestion de conflits (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
19/01/2024	Module gestion de conflits (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
22/01/2024	UV13 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
23/01/2024	UV4 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h



24/01/2023	Evaluation UV4 (1heure)			8h à 12h
				13h à 16h
25/01/2024	UV7 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
26/01/2024	UV7 (6 heures) + évaluations			8h à 12h
				13h à 16h
29/01/2024	UV5 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
30/01/2024	UV12 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
31/01/2024	UV9 (7heures)			8h à 12h
				13h à 16h
01/02/2024	UV11 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
02/02/2024	Evaluations UV10 + UV11 (4 heures) et UV8 (3 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
05/02/2024	UV8 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
06/02/2024	UV8 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
07/02/2024	UV8 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h



08/02/2024	UV8 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
09/02/2024	UV8 (7 heures)			8h à 12h
				13h à 16h
12/02/2024	EXAMEN	FABBRI CEDRIC /		9h à 15h

